

### Compte Rendu N°1 Réunion SIPER du 21 Août 2020

#### Présent(e)s :

**Avilley** : Garnier Christiane (suppléante) – **Bonnal** : Wicky Danielle – **Fontenelle Montby** : Savourey Joseph, - **Gouhelans** : Gainet Anne – **Mondon** : Cornet Charles Henri – **Montagney** : Louis Lionel, - **Montussaint** : Chaillet Alexandre – **Rougemont** : Borne Alexandra, Cordier Mélissa, Ducroux Séverine, Jacoulet Bernard (suppléant), Ménétrier Nathalie (suppléante), Pilliot Céline, Salvi Thierry.

#### Absent(e)s excusé(e)s :

**Rougemont** : Collery Martine avec procuration à Borne Alexandra  
**Tallans** : Tognol Céline  
**Tressandans** : Garnier Emmanuelle

**Secrétaire de séance** : Pilliot Céline.

#### Ordre Du Jour :

- 1/ Election du Président
- 2/ Election du Vice-Président
- 3/ Cantine scolaire
- 4/ Divers.

La séance est ouverte à 20h35 mn

#### 1 Election du Président

Le président Martial Bouvard ouvre la séance et annonce l'ordre du jour. Il demande à madame Garnier Christiane d'Avilley d'assurer l'élection du nouveau président.

Madame Garnier demande aux personnes présentes s'il y a des candidats.

Monsieur Salvi Thierry de Rougemont présente sa candidature.

L'élection se déroule à bulletin secret. Pour être élu, il faut obtenir 8 voix.

Résultat de l'élection :

10 voix : Salvi Thierry

1 voix : Louis Lionel

3 blancs

1 nul

Monsieur Salvi Thierry est élu Président du SIPER à la majorité avec 10 voix.

#### 2 Election du Vice-Président

Le nouveau Président, Salvi Thierry, remercie l'assemblée et souhaite que le vice-président ou la vice-présidente soit d'un village autre que Rougemont.

Monsieur Cornet Charles Henri de Mondon est candidat.

# Syndicat *Intercommunal* *P*our les *E*coles de *R*ougemont

\*\*\* SIPER \*\*\*

L'élection se déroule à bulletin secret. Pour être élu il faut obtenir 8 voix.

Résultat de l'élection.

15 voix : Cornet Charles Henri.

Monsieur Cornet Charles Henri est élu Vice-Président du SIPER à l'unanimité avec 15 voix.

### 3 Cantine scolaire

Le président rappelle que lors de la reprise de l'école maternelle et élémentaire le 11 mai 2020, la cantine du collège n'était pas fonctionnelle. De ce fait, des repas ont été confectionnés par le restaurant « la Cocote Dorée » et distribués aux élèves dans le bâtiment du périscolaire. Cette expérience s'est montrée satisfaisante et a remporté un vif succès auprès des élèves. Il rappelle aussi les différents problèmes rencontrés avec la cantine du collège, inscriptions tardives, difficultés des élèves de la maternelle au niveau du self-service.

Il propose donc aux membres présents de continuer ce service au périscolaire pour les élèves de la maternelle et de continuer de faire préparer les repas par madame Garin Florence ancienne gérante de « La Cocotte Dorée ». Cette continuité permettrait un meilleur déroulement au self-service et aussi d'organiser la gestion des repas retenus en cas d'urgence par les parents. Il est précisé que madame Garin Florence a fait une demande pour construire un labo près de son habitation située Route de Gouhelans 25 680 Rougemont afin d'y préparer des plats à emporter.

Séverine Ducroux de Rougemont demande si ce labo sera conforme aux mesures d'hygiène demandées pour la restauration scolaire. Le président précise que madame Garin sera obligée de suivre un cahier des charges bien précis.

Pour info : madame Garin Florence travaille sur son projet en collaboration avec madame Viroud Patricia de la Chambre des Métiers et madame Humbert Catherine du Développement 25.

Le président demande aux membres de se prononcer sur l'installation d'une cantine au périscolaire réservée aux élèves de la maternelle.

Les membres se prononcent pour à l'unanimité.

### Divers

Le Président informe que, lors de la prochaine réunion, sera évoquée la question de l'organisation de l'inscription des repas pris à la cantine scolaire du collège « Les Villanelles » avec l'association « Les Francas », gestionnaire des activités extra-scolaires. Un règlement sera présenté par sa directrice madame Samia Mitha. Il sera demandé aux membres du SIPER d'approuver ce règlement.

Il informe aussi que la toiture de l'école primaire est de plus en plus abimée, il sera donc nécessaire de la refaire. Mais avant de s'engager dans ces travaux de rénovation une réunion aura lieu avec les maires des communes membres du SIPER.

La séance est levée à 21h40mn.

Prochaine réunion  
25 septembre 2020

*Le président*

